



Faux et usage de faux + abus de biens

Par **blanchet jean**, le **21/09/2017** à **09:51**

Bonjour, mon president de sas, a commis un faux et usage de faux en falsifiant les status de la societe (modifications et fausses signatures des associés)au seul but d'obtenir un credit pour constituer un stock de marchandises. ce credit de 40000€ à ete utilisé au 3/4 par le président pour se payer un salaire.je précise que les vrais statuts sont enregistrés au greffe du TC. avec les vrais signatures des associés. que devons nous faire pour demissionner se président qui ne veut rien entendre. merci pour vos réponses.les faux statuts ont ete remis à notre banque.

Par **Visiteur**, le **21/09/2017** à **11:59**

Bonjour,
Vous n'avez pas pensé au dépôt de plainte ?

Par **blanchet jean**, le **21/09/2017** à **12:55**

bonjour, si nous souhaitons le faire, mais nous souhaitons connaître la procédure et si nous etions dans notre bon droit pour demissionner le président...a vous lire